



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Présents** : Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Séverine LO, Christian CANIVENQ, Jean-Yves DELMAS, Jacques FAURE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE,

**Excusés** : Alain TROUCHE, Dorothee RHAULT, Sébastien FOURNIE

**Absents** : Roselyne ALBERT-TARROUX

**Secrétaire de séance** : Jean-Yves DELMAS

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

#### **1 - Approbation du PV du 13 novembre 2024:**

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 novembre 2024 est adopté, après lecture, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **2 – Décision modificative sur le budget 2024 :**

Les dépenses liées aux frais d'études pour l'agrandissement et la rénovation de la salle des associations doivent être imputées au compte des immobilisations incorporelles. Or, ce compte n'ayant pas été doté initialement d'un budget, un transfert de somme doit venir alimenter ce compte. Ce transfert sera fait à partir du compte des immobilisations corporelles. Cette modification ne remettant pas en cause les bases budgétaires approuvées en début d'année, la décision modificative présentée au Conseil municipal est votée à l'unanimité.

#### **3 – Point sur la visite du Préfet :**

Laurent BUCHAILLAT, nouveau Préfet du Tarn, vient visiter notre commune le mercredi 22 janvier 2025 matin : chantier d'agrandissement de la salle des associations, démonstration de récolte de truffes, visite de la chapelle de La Gardelle et de la distillerie Castan sont au programme.

#### **4 – Point sur l'avancement des travaux de la salle des associations :**

Le forage des micro-pieux des fondations est terminé. La dalle plancher est coulée. Le montage de la structure va pouvoir commencer.

Concernant les subventions attendues, le Conseil régional a accordé une subvention de 10 000 € sur le volet extension de la salle actuelle ; la décision pour le volet de sa rénovation énergétique reste en attente.

La subvention du « Fonds vert » (40%) a été obtenue. L'attribution de la subvention du Conseil départemental se fera dès que la réponse de la Région sera connue.

Une demande d'avance sur la subvention du « Fonds Vert » a été envoyée. L'emprunt et le crédit relais pour l'autofinancement seront activés courant janvier.

#### **5 – Délibération sur l'adhésion à la convention de participation « Prévoyance » :**

La délibération concernant l'adhésion de la commune à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn est approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal. Il s'agit de proposer aux agents d'adhérer à une prévoyance dans le cadre de leur maintien de salaire en cas d'arrêt de travail avec une participation de la commune de 7€ mensuel et par agent.

#### **6 – Rémunération de l'agent recenseur :**

Une délibération est prise pour la création d'un emploi non permanent d'agent recenseur afin de réaliser les opérations de recensement de l'INSEE qui auront lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Le contrat à temps partiel commencera le 7 janvier, date de la 1<sup>ère</sup> formation, et se terminera le 15 février 2025. Il sera basé sur un montant brut de 1806 € pour la durée du contrat.

#### **7 – Alignements de voiries chemin de la Bouscarié et du Goudou :**

Ces demandes d'alignements feront l'objet d'une révision à valider avec les propriétaires concernés.

#### **8 – Organisation des vœux du 11 janvier :**

**Les vœux de la municipalité se tiendront dans la salle polyvalente Jean-Louis de Corail à partir de 18 heures ; nous vous attendons nombreux et nombreuses pour ce moment de convivialité. Les bénévoles sont les bienvenus pour venir confectionner les gourmandises salées et sucrées du buffet.**

#### **9 – Délibération pour solidarité avec la population de Mayotte :**

Un don de 250€ va être versé au fonds de secours de l'Association des maires et des élus locaux du Tarn pour soutenir et aider la population de Mayotte suite au passage du cyclone Chido qui a dévasté l'île.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- La commune de Villeneuve sur Vère a obtenu le 3<sup>ème</sup> Prix du Concours départemental Villes et Villages Fleuris pour la catégorie 3 des communes de 501 à 1000 habitants
- La commune va s'équiper d'un ordinateur portable qui sera mis à disposition de la présidente déléguée de l'OMSCS, Chantal MONTAGGIONI pour la gestion de cet organisme et des réservations des salles communales
- Le devis de l'Imprimerie Rabastinoise pour l'édition de la plaquette de fin d'année 2024 a été retenu et validé
- Le devis de Signaux Girod pour la fabrication des 5 panneaux de chemins a été validé

#### **DATES A RETENIR :**

11 janvier : vœux de la municipalité

2 février 2025 : Fête de la Truffe

Prochain conseil municipal : mercredi 15 janvier 2025 à 20h30